

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1061

Société : 12 AM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAJOUANI

7087

Cherif

Date de naissance : 21-02-1949

Adresse : 7 rue Zdrissa

Agadir 839

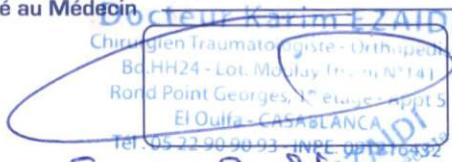
Tél. : 2666401005

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05-01-2014

Nom et prénom du malade : YOUSSEF BEN HABRI RACHID

Age : 68

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Fracture

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

Maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : 10 JAN 2014

MUPRAS

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
05/01/24	CS		<i>Cachet et signature du Médecin des Honoraires</i> Docteur Karim EZAZI Tél. 05 22 90 90 93 - INPE. 091216432 El Oulfa - CASABLANCA Rue Georges, 1 - Casablanca - Appartement 141 Tél. 05 22 90 90 93 - INPE. 091216432 El Oulfa - CASABLANCA Rue Georges, 1 - Casablanca - Appartement 141 Tél. 05 22 90 90 93 - INPE. 091216432 El Oulfa - CASABLANCA Rue Georges, 1 - Casablanca - Appartement 141
05/01/24	infiltrat		500,-

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Signature]</i>	05/01/24	91.50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

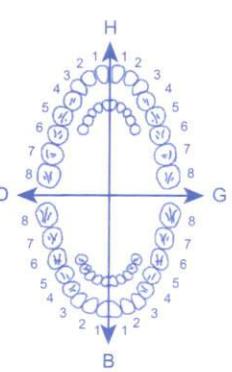
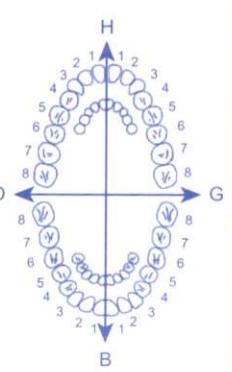
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	<input type="text"/>
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/>
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karim EZALDI

Chirurgien - Traumatologue - Orthopédiste



الدكتور كريم الرايدي
أخصائي في جراحة العظام و المفاصل

PER:10/26
LOT:M3412



Ordonnance

Casablanca, le : 05/01/2024

Jansfi Afghani Dechirde

61,50

1 kg, 15 J
19/06/2024

30,00

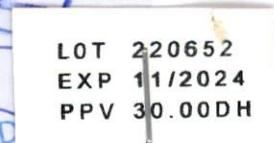
2 kg, 20 J
19/06/2024

61,50

Angle Bd. Oum Rabia et Bd. Zoubir du Bd. HH24 - Lot Moulay Thami, N° 141, rond point Georges - 1er étage, App. 5, El Oulfa - CASABLANCA
Fixe : 05 22 90 90 93 - GSM : 06 49 49 49 42 - E-mail : dr.ezaldi@gmail.com - INPE : 091216432

Docteur Karim EZALDI
Chirurgien Traumatologue - Orthopédi
Bd.HH24 - Lot. Moulay Thami N°141
Rond Point Georges, 1^{er} étage - App. 5
El Oulfa - CASABLANCA
Tél. 05 22 90 90 93 - INPE : 091216432

LOT 220652
EXP 11/2024
PPV 30.00DH



Docteur Karim EZALDI

Chirurgien - Traumatologue - Orthopédiste

Ex-Chirurgien au CHU Ibn Rochd - Casablanca

Ex-Chirurgien au CHR Mohamed 5 - Casablanca



الدكتور كريم الزايدى

أخصائي في جراحة و تقويم العظام والمفاصل

جراح سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد الدار البيضاء

جراح سابق المستشفى الجهوي محمد الخامس الدار البيضاء

NOTE CONFIDENTIELLE DU MEDECIN TRAITANT

1) Nom et Prénom :

2) Date de la constatation de l'état du malade :

3) Renseignements cliniques sommaires :

4) Traitement envisagé et actes :

5) Durée prévisible du traitement :

A

Le

.....
.....
.....
.....
.....

Dr. Karim EZALDI
Signature
Chirurgien Traumatologue - Orthopédiste
Boulevard HH24 - Lot. Moulay Thami - Appart. 11
Rond Point Georges V - Casablanca - APPS
El Oulemia - CASABLANCA
Tél : 05 22 90 90 93 - INPL : 091216432

Docteur Karim EZALDI

Chirurgien - Traumatologue - Orthopédiste



الدكتور كريم الزيادي

أخصائي في جراحة العظام و المفاصل

Ordonnance

CASABLANCA LE 05/01/2024

FACTURE N 037/2024

Mme. YOUSFI MGHARI RACHIDA

Consultation

G

Infiltration

500DH

Total 500DH

La présente facture est arrêtée à la somme

CINQ CENT DH

*Docteur Karim EZALDI
Chirurgien-Traumatologue-Orthopédiste
Bd.HH24 - Lot. Moulay Thami N° 141
Rond Point Georges V 1^{er} étage Appt 5
El Oulfa - CASABLANCA
Tél. 05 22 90 90 93 - INPL 091216432*